



# Le Saint-Siège

---

LETTRE APOSTOLIQUE  
EN FORME DE MOTU PROPRIO  
**POUR LA PROCLAMATION DE SAINT THOMAS MORE  
COMME PATRON DES RESPONSABLES DE GOUVERNEMENT  
ET DES HOMMES POLITIQUES**

JEAN-PAUL II  
EN PERPÉTUELLE MÉMOIRE

1. De la vie et du martyre de saint Thomas More se dégage un message qui traverse les siècles et qui parle aux hommes de tous temps de la dignité inaliénable de la conscience, dans laquelle, comme le rappelle le Concile Vatican II, réside «le centre le plus secret de l'homme et le sanctuaire où il est seul avec Dieu dont la voix se fait entendre dans ce lieu le plus intime» (*Gaudium et spes*, n. 16). Quand l'homme et la femme écoutent le rappel de la vérité, la conscience oriente avec sûreté leurs actes vers le bien. C'est précisément pour son témoignage de la primauté de la vérité sur le pouvoir, rendu jusqu'à l'effusion du sang, que saint Thomas More est vénéré comme exemple permanent de cohérence morale. Même en dehors de l'Église, particulièrement parmi ceux qui sont appelés à guider les destinées des peuples, sa figure est reconnue comme source d'inspiration pour une politique qui se donne comme fin suprême le service de la personne humaine.

Certains Chefs d'État et de gouvernement, de nombreux responsables politiques, quelques Conférences épiscopales et des évêques individuellement m'ont récemment adressé des pétitions en faveur de la proclamation de saint Thomas More comme Patron des Responsables de gouvernement et des hommes politiques. Parmi les signataires de la demande, on trouve des personnalités de diverses provenances politiques, culturelles et religieuses, ce qui témoigne d'un intérêt à la fois vif et très répandu pour la pensée et le comportement de cet insigne homme de gouvernement.

2. Thomas More a connu une carrière politique extraordinaire dans son pays. Né à Londres en 1478 dans une famille respectable, il fut placé dès sa jeunesse au service de l'Archevêque de Cantorbéry, John Morton, Chancelier du Royaume. Il étudia ensuite le droit à Oxford et à Londres, élargissant ses centres d'intérêts à de vastes secteurs de la culture, de la théologie et de la littérature classique. Il apprit à fond le grec et il établit des rapports d'échanges et d'amitié avec d'importants protagonistes de la culture de la Renaissance, notamment Didier Érasme de Rotterdam.

Sa sensibilité religieuse le conduisit à rechercher la vie vertueuse à travers une pratique ascétique assidue: il cultiva l'amitié avec les Frères mineurs de la stricte observance du couvent de Greenwich, et pendant un certain temps il logea à la Chartreuse de Londres, deux des principaux centres de ferveur religieuse dans le Royaume. Se sentant appelé au mariage, à la vie familiale et à l'engagement laïc, il épousa en 1505 Jane Colt, dont il eut quatre enfants. Jane mourut en 1511 et Thomas épousa en secondes noces Alice Middleton, qui était veuve et avait une fille. Durant toute sa vie, il fut un mari et un père affectueux et fidèle, veillant avec soin à l'éducation religieuse, morale et intellectuelle de ses enfants. Dans sa maison, il accueillait ses gendres, ses belles-filles et ses petits-enfants, et sa porte était ouverte à beaucoup de jeunes amis à la recherche de la vérité ou de leur vocation. D'autre part, la vie familiale faisait une large place à la prière commune et à la lectio divina, comme aussi à de saines formes de récréation. Thomas participait chaque jour à la messe dans l'église paroissiale, mais les pénitences austères auxquelles il se livrait n'étaient connues que de ses proches les plus intimes.

3. En 1504, sous le roi Henri VII, il accéda pour la première fois au parlement. Henri VIII renouvela son mandat en 1510 et il l'établit également représentant de la Couronne dans la capitale, lui ouvrant une carrière remarquable dans l'administration publique. Dans la décennie qui suivit, le roi l'envoya à diverses reprises, pour des missions diplomatiques et commerciales, dans les Flandres et dans le territoire de la France actuelle. Nommé membre du Conseil de la Couronne, juge président d'un tribunal important, vice-trésorier et chevalier, il devint en 1523 porte-parole, c'est-à-dire président, de la Chambre des Communes.

Universellement estimé pour son indéfectible intégrité morale, pour la finesse de son intelligence, pour son caractère ouvert et enjoué, pour son érudition extraordinaire, en 1529, à une époque de crise politique et économique dans le pays, il fut nommé par le roi Chancelier du Royaume. Premier laïc à occuper cette charge, Thomas fit face à une période extrêmement difficile, s'efforçant de servir le roi et le pays. Fidèle à ses principes, il s'employa à promouvoir la justice et à endiguer l'influence délétère de ceux qui poursuivaient leur propre intérêt au détriment des plus faibles. En 1532, ne voulant pas donner son appui au projet d'Henri VIII qui voulait prendre le contrôle de l'Église en Angleterre, il présenta sa démission. Il se retira de la vie publique, acceptant de supporter avec sa famille la pauvreté et l'abandon de beaucoup de personnes qui, dans l'épreuve, se révélèrent de faux amis.

Constatant la fermeté inébranlable avec laquelle il refusait tout compromis avec sa conscience, le roi le fit emprisonner en 1534 dans la Tour de Londres, où il fut soumis à diverses formes de pression psychologique. Thomas More ne se laissa pas impressionner et refusa de prêter le serment qu'on lui demandait parce qu'il comportait l'acceptation d'une plate-forme politique et ecclésiastique qui préparait le terrain à un despotisme sans contrôle. Au cours du procès intenté contre lui, il prononça une apologie passionnée de ses convictions sur l'indissolubilité du mariage, le respect du patrimoine juridique inspiré par les valeurs chrétiennes, la liberté de l'Église face à l'État. Condamné par le Tribunal, il fut décapité.

Au cours des siècles qui suivirent, la discrimination à l'égard de l'Église s'atténua. En 1850, la hiérarchie catholique fut rétablie en Angleterre. Il fut alors possible d'engager les causes de canonisation de nombreux martyrs. Thomas More fut béatifié par le Pape Léon XIII en 1886, en même temps que cinquante-trois autres martyrs, dont l'évêque John Fischer. Avec ce dernier, il fut canonisé par Pie XI en 1935, à l'occasion du quatrième centenaire de son martyre.

4. De nombreuses raisons militent en faveur de la proclamation de saint Thomas More comme Patron des Responsables de gouvernement et des hommes politiques. Entre autres, le besoin ressenti par le monde politique et administratif d'avoir des modèles crédibles qui indiquent le chemin de la vérité en une période historique où se multiplient de lourds défis et de graves responsabilités. Aujourd'hui, en effet, des phénomènes économiques fortement innovateurs sont en train de modifier les structures sociales; d'autre part, les conquêtes scientifiques dans le secteur des biotechnologies renforcent la nécessité de défendre la vie humaine sous toutes ses formes, tandis que les promesses d'une société nouvelle, proposées avec succès à une opinion publique déconcertée, requièrent d'urgence des choix politiques clairs en faveur de la famille, des jeunes, des personnes âgées et des marginaux.

Dans ce contexte, il est bon de revenir à l'exemple de saint Thomas More, qui se distingua par sa constante fidélité à l'autorité et aux institutions légitimes, précisément parce qu'il entendait servir en elles non le pouvoir mais l'idéal suprême de la justice. Sa vie nous enseigne que le gouvernement est avant tout un exercice de vertu. Fort de cette rigoureuse assise morale, cet homme d'État anglais mit son activité publique au service de la personne, surtout quand elle est faible ou pauvre; il géra les controverses sociales avec un grand sens de l'équité; il protégea la famille et la défendit avec une détermination inlassable; il promut l'éducation intégrale de la jeunesse. Son profond détachement des honneurs et des richesses, son humilité sereine et joviale, sa connaissance équilibrée de la nature humaine et de la vanité du succès, sa sûreté de jugement enracinée dans la foi, lui donnèrent la force intérieure pleine de confiance qui le soutint dans l'adversité et face à la mort. Sa sainteté resplendit dans le martyre, mais elle fut préparée par une vie entière de travail dans le dévouement à Dieu et au prochain.

Mentionnant des exemples semblables de parfaite harmonie entre la foi et les œuvres, j'ai écrit dans l'exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* que «l'unité de la vie des fidèles laïcs est d'une importance extrême : ils doivent en effet se sanctifier dans la vie ordinaire, professionnelle et sociale. Afin qu'ils puissent répondre à leur vocation, les fidèles laïcs doivent donc considérer les activités de la vie quotidienne comme une occasion d'union à Dieu et d'accomplissement de sa volonté, comme aussi de service envers les autres hommes» (n. 17).

Cette harmonie entre le naturel et le surnaturel est l'élément qui décrit peut-être plus que tout autre la personnalité du grand homme d'État anglais : il vécut son intense vie publique avec une humilité toute simple, marquée par son humour bien connu, même aux portes de la mort.

Tel est le but où le conduisit sa passion pour la vérité. On ne peut séparer l'homme de Dieu, ni la politique de la morale; telle est la lumière qui éclaira sa conscience. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, «l'homme est une créature de Dieu, et c'est pourquoi les droits de l'homme ont en Dieu leur origine, ils reposent dans le dessein de la création et ils entrent dans le plan de la rédemption. On pourrait presque dire, d'une façon audacieuse, que les droits de l'homme sont aussi les droits de Dieu» (*Discours du 7 avril 1998 aux participants à la Rencontre universitaire internationale UNIV'98*).

Et c'est précisément dans la défense des droits de la conscience que l'exemple de Thomas More brilla d'une lumière intense. On peut dire qu'il vécut d'une manière singulière la valeur d'une conscience morale qui est «témoignage de Dieu lui-même, dont la voix et le jugement pénètrent l'intime de l'homme jusqu'aux racines de son âme» (Encyclique *Veritatis splendor*, n. 58), même si, en ce qui concerne l'action contre les hérétiques, il fut tributaire des limites de la culture de son temps.

Le Concile œcuménique Vatican II, dans la constitution *Gaudium et spes*, remarque que, dans le monde contemporain, grandit «la conscience de l'éminente dignité qui revient à la personne humaine, du fait qu'elle l'emporte sur toute chose et que ses droits et devoirs sont universels et inviolables» (n. 26). L'histoire de saint Thomas More illustre clairement une vérité fondamentale de l'éthique politique. En effet, la défense de la liberté de l'Église contre des ingérences indues de l'État est en même temps défense, au nom de la primauté de la conscience, de la liberté de la personne par rapport au pouvoir politique. C'est là le principe fondamental de tout ordre civil, conforme à la nature de l'homme.

5 Je suis donc certain que l'élévation de l'éminente figure de saint Thomas More au rang de Patron des Responsables de gouvernement et des hommes politiques pourvoira au bien de la société. C'est là d'ailleurs une initiative qui est en pleine syntonie avec l'esprit du grand Jubilé, qui conduit au troisième millénaire chrétien.

**En conséquence, après mûre considération, accueillant volontiers les demandes qui m'ont été adressées, j'établis et je déclare Patron céleste des Responsables de gouvernement et des hommes politiques saint Thomas More, et je décide que doivent lui être attribués tous les honneurs et les privilèges liturgiques qui reviennent, selon le droit, aux Patrons de catégories de personnes.**

Béni et glorifié soit Jésus Christ, Rédempteur de l'homme, hier, aujourd'hui, à jamais.

*Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 31 octobre 2000, en la vingt-troisième année de mon Pontificat.*

**IOANNES PAULUS PP. II** © Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana